

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 16/02/2017

N° 19344-17

MATERIAU PRESENTE PAR : MERMET SAS
58 chemin du Mont Maurin
38630 Veyrins
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : 5500 METAL

DESCRIPTION SOMMAIRE: Tissu composé de fil de verre 42% enduit de PVC
58% ignifugé dans la masse et métallisation sur une
face (dépôt de métal négligeable)
Masse surfacique : 520 g/m² ± 5%
Epaisseur : 0,70 mm ± 0,05 mm
Coloris présenté : Divers.

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori.**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 19344-17 du 16/02/2017

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 16/02/2017

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

Responsable de l'essai
Marcellin LUKUSA